

Souhaitez-vous être appelé(e) à votre domicile ?

- Pour le plan Canicule Oui ☐ Non ☐
- Pour le plan Grand froid Oui ☐ Non ☐

De préférence : le matin, entre 8h30 et 12h00 ☐ l'après-midi, entre 13h30 et 17h00 ☐

Merci de préciser vos éventuelles dates d'absence à votre domicile :

Du au

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Prénom : Nom : Tél. :

Qualité et lien de parenté :

Prénom : Nom : Tél. :

Qualité et lien de parenté :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées sur la présente demande. Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations afin de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan alerte et urgence.

Fait à, le

Signature :

Votre inscription sur registre sanitaire sera prise en compte dès retour de ce formulaire. Un courrier vous confirmera par retour cette inscription. Le Président du CCAS de la commune du Mée-sur-Seine est le responsable de traitement de vos données personnelles qu'elle collecte. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à organiser la gestion des épisodes canicule et grand froid.

Les destinataires des données sont l'équipe du CCAS. Les informations sont conservées pour une durée de 2 ans, conformément aux obligations légales ou aux finalités poursuivies. Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données (Règlement Européen n° 2016-679 ; Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement et à la limitation du traitement des informations qui vous concernent.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au CCAS - Hôtel de Ville 555, route de Boissise 77350 Le Mée-sur-Seine - 01 60 56 97 20

Ce registre est soumis au décret 2004-926 et peut être mis à disposition du préfet et représentant de l'Etat en cas de déclenchement du Plan Canicule. L'inscription au registre sanitaire n'est pas obligatoire et vous pourrez à tout moment sortir du dispositif sur simple demande.

Pour toute information relative à vos données personnelles, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données et/ou introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Vous trouverez des renseignements au lien suivant : <https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/844>.

PLAN ÉTÉ / HIVER

En cas de forte chaleur ou de grand froid,
ayez le réflexe **MAILL'AGE**



En hiver comme en été, la ville du Mée-sur-Seine
vient en aide aux personnes fragiles ou isolées.

SERVICE GRATUIT

2025-2026



Du 1^{er} juin 2025 au 15 septembre 2025 et du 1^{er} novembre 2025 au 31 mars 2026, la ville du Mée-sur-Seine met en place une veille sanitaire spécifique. Elle est complémentaire aux plans nationaux grand froid et canicule déclenchés par les préfectures.

L'opération consiste, dans un premier temps, à recenser les personnes fragiles sur un registre confidentiel tenu par la Mairie, et dans un second temps, à assurer le suivi des personnes inscrites en cas de température s extremes.

À qui s'adresse la veille sanitaire ?

La veille sanitaire s'adresse aux personnes handicapées ou fragilisées par des problèmes de santé, aux personnes à mobilité réduite vivant à leur domicile, aux personnes isolées ou sans domicile.

✓ Si vous êtes dans l'un des cas précités, il vous est possible de vous faire recenser en remplissant le formulaire ci-contre et en l'adressant à la Mairie du Mée-sur-Seine.

✓ Si vous connaissez dans votre entourage une personne susceptible de profiter de ce dispositif de prévention, proposez-lui de l'aider à remplir le formulaire d'adhésion.

✓ Si vous apercevez une personne sans abri dans la rue, vous devez contacter le Centre Communal d'Action Sociale au 01 60 56 97 20 ou la police municipale au 01 64 09 41 87, qui prendront les mesures appropriées.

En période de grand froid ou de canicule, que se passe-t-il ?

Le groupe de veille sanitaire prend automatiquement contact avec vous par téléphone pour s'assurer que vous allez bien. Si ce n'est pas le cas, il dépêche à votre domicile une équipe qui prendra avec vous les mesures appropriées ; il peut s'agir de conseils ou d'une orientation vers l'hôpital...

Centre Communal d'Action Sociale ☎ 01 60 56 97 20
555, route de Boissise ☎ BP 90 ☎ 77350 Le Mée-sur-Seine

 lemeesurseine.fr

    @villedumeesurseine

 Application IntraMuros



DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE FICHIER PRÉVENTION MAILL'AGE 2025 / 2026

FORMULAIRE À REMPLIR ET À RETOURNER À L'ADRESSE SUIVANTE :
C.C.A.S - 555, route de Boissise - BP 90 - 77350 LE MÉE-SUR-SEINE

VOUS :

Prénom : Nom :

Date de naissance :

VOTRE CONJOINT :

Prénom : Nom :

Date de naissance :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Mail :

Adresse :

Bâtiment : Étage : N° appartement : Digicode :

Situation de famille (1) : Seul(e) ☐ En couple ☐ En famille ☐

Enfants : Oui ☐ Non ☐

Si OUI : à proximité ☐ éloignés ☐

Vous êtes (plusieurs réponses possibles) :

Une personne isolée ☐

Une personne avec des problèmes de santé ☐

Une personne adulte handicapée ☐

NOM de votre médecin traitant : Téléphone :

Bénéficiez-vous actuellement :

• d'un service d'aide à domicile. Si OUI, nom et tél. :

• d'un service de soins infirmiers à domicile. Si OUI, nom et tél. :

• d'un service de téléalarme. Si OUI, nom et tél. :

• d'un autre service. Si OUI, nom et tél. :

(1) Cochez la case correspondant à votre choix

